

# Retour du Grand Saint-Antoine qui apporta la peste à Marseille en 1720 ?

écrit par Gerard | 31 décembre 2020



Le **Grand Saint Antoine** est le [navire](#) qui apporta la [peste à Marseille](#) en 1720, épidémie qui se propagea à [toute la Provence, le Languedoc et le Comtat Venaissin](#), faisant entre 90 000 et 120 000 morts en [Provence](#) sur une population de 400 000 habitants environ. Wikipedia.

OH BONNE MERE ! LE GRAND SAINT ANTOINE (1720)  
IL EST DE RETOUR ?

13 jours de grève !

900 tonnes de déchets (évaluées) sur les trottoirs, dans les quartiers Nord de Marseille, ainsi que dans le quartier du Panier, lieu touristique s'il en est.

Le Maire, Benoît Payan, socialiste fraîchement élu, en remplacement de l'écolo dingo Michèle Rubirola, s'est foutu en rogne. Est-ce parce que les puanteurs du Panier, très proche de son bureau de la mairie l'incommodent ? Est-ce parce qu'il craint une pullulation de rats porteurs de miasmes divers ?

Est-ce qu'il se souvient de 1347, 1580, et le tristement célèbre scandale du Grand Saint Antoine de 1720, où des

édiles marseillais se sont trouvés englués jusqu'au cou ?  
A-t-il peur, ce brave socialo, que le corona virus ne vienne ravager sa bonne ville ? Bof, il ne devrait pas s'émouvoir pour autant, habitué qu'il semble être au corano virus !

D'ailleurs, nous pouvons voir le délégué F.O., Kamel, réclamer le changement du directeur local de l'entreprise de collecte des ordures ménagères. Rien que ça !

Donc, si je comprends bien, ce n'est pas au patron à sélectionner (oh le vilain mot !) les employés, mais, aux employés à choisir un patron bien-pensant, formé à la discrimination positive ?

.

Que penser de tout ceci ?

En première analyse, ce pourrait être jouissif, car si «un royaume divisé contre lui-même court à sa perte» (citation de mémoire), les Marseillais avec socialos, écolos, gauchos, etc. ne sont pas sortis du Vieux Porc !

Ensuite, on peut se demander ce que fait le gouvernement ?

Le gouvernement, c'est-à-dire, le Préfet ? D'ordinaire, les Préfets et Sous-Préfets sont prompts à intervenir en cas d'attaque des Gilets Jaunes et autres terroristes. Là, silence radio !

Pas de réquisition, pas de dépôt de plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, de trouble à l'ordre public, etc.

Il paraît que, juridiquement, on ne peut réquisitionner une entreprise privée. Et si cette entreprise privée effectue une mission d'intérêt public ?

Certains pourraient noter que si le service public n'était, constamment, bradé au privé, nous n'en serions pas à chipoter sur de telles considérations.

Evidemment, il vaut mieux faire profil bas, à gauche et à droite, quand, après de multiples, et juteuses pour certains, privatisations, on s'apprête à privatiser la

gestion des retraites.

Rien n'est fait, ou si peu, pour régler un problème sanitaire majeur. Nous ne devons pas oublier que Marseille est ouvert sur des zones internationales d'où toutes sortes de choses peuvent déferler sur un port qui, par le passé a été atteint par des crises sanitaires majeures. Nous rappellerons seulement quelques dates :

Pestes de 1347, 1580, 1720 (le Grand Saint Antoine), 1919 (grippe dite espagnole).

.

On aura beau jeu, après, pour décréter un couvre-feu à partir de 18H00 ! Et, pourquoi-pas, tant qu'on y est un couvre-feu entre 15H00 et 14H30 ! Ben quoi, une demi-heure pour faire pisser Mirza, c'est suffisant ?

Et puis, il y a ce foutu Panoramix et sa quinine, cette vieillerie (la quinine, pas le prof.) qui soigne des gens depuis 70 ans ! Qu'est-ce que c'est que ces empêcheurs de confiner en rond qui soignent, qui veulent faire la fête, qui veulent vivre ?

Et ce Louis Fouché, rassuriste, complotiste, anti-masque, il fout la zone, lui aussi !

Si on les écoute, il n'y aura plus moyen de condamner à l'isolement les plus de 75, 65, etc.

Quand on vous dit que tout fout le camp !

Allez, braves gens, ne vous tracassez pas, ne pensez pas, la dictature veille sur vous. Vous ne risquez rien, on ne meurt qu'une fois et tout le monde semble apprécier : personne n'est jamais revenu se plaindre au bureau des réclamations !

Si vous n'êtes pas d'accord avec ce sinistre programme, engagez vous, rengagez vous dans nos comités d'action, soutient et vigilance.

<https://resistancerepublicaine.com/adherer/>

il n'y a que le premier pas qui coûte ! ... Bon, les autres aussi, mais il faut savoir ce que l'on veut !

**Gérard**